

COMMUNE DE CHARNY SUR MEUSE
Délibération du Conseil Municipal
du jeudi 14 décembre 2023

Date de la convocation: 07/12/2023
Date d'affichage : 07/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre à 20 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie, en mairie, sous la présidence de Madame Catherine PÉLISSIER, Maire.

Membres en
exercice : **14**

Présents : Catherine PELISSIER, Vincent LEPEZEL, Jean-Marie ROBINET, Roselyne FRULIO, Christine LEPEZEL, Yannick BERNIER, Caroline MILAN-BALIZEAUX, Nicolas PICHELIN

Présents : **8**

Votants : **12**

Représentés : Agnès BILLAS par Yannick BERNIER Thierry DOMPTAIL par Jean-Marie ROBINET Aude MORISOT par Caroline MILAN-BALIZEAUX Pierre VERMARD par Catherine PELISSIER

Excusés : Patrick WEBRE

Absents : Nicolas PÉRIGNON

Secrétaire de séance : Caroline MILAN-BALIZEAUX

**Objet: ADHÉSION NOUVELLE COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE
D"ÉLECTRIFICATION DU NORD MEUSIEN - 2023_041**

Par délibération du conseil municipal, la commune de VIGNEUL SOUS MONTMÉDY a demandé à adhérer au Syndicat Mixte d'Électrification du Nord Meusien (SENM) pour la compétence "éclairage public".

Par délibération du 28 octobre 2023, le comité syndical du SENM a accepté l'adhésion de la commune citée ci-dessus pour la compétence "éclairage public",

Il appartient maintenant, en application de la procédure de l'article L.5211-18 du CGCT, aux organes délibérants des membres du syndicat de se prononcer sur cette demande d'adhésion dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du comité syndical du 06 novembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : 12 voix POUR

1) Accepte l'adhésion de la commune de VIGNEUL SOUS MONTMÉDY, conformément aux dispositions du Code des Collectivités Territoriales,

2) Donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour accomplir les formalités nécessaires.

Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour copie conforme,

À CHARNY SUR MEUSE, le 14 décembre 2023
Le Maire,
Catherine PÉLISSIER.